

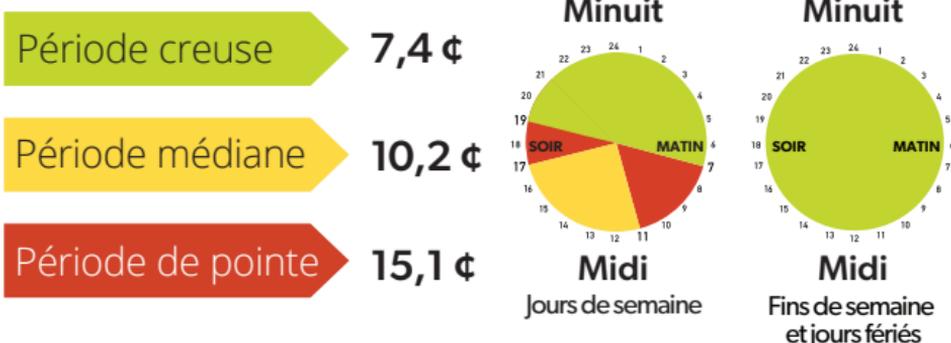
**Le 1<sup>er</sup> novembre, 2022**

**Nouveaux prix pour les  
tarifications selon l'heure  
de consommation et par palier**

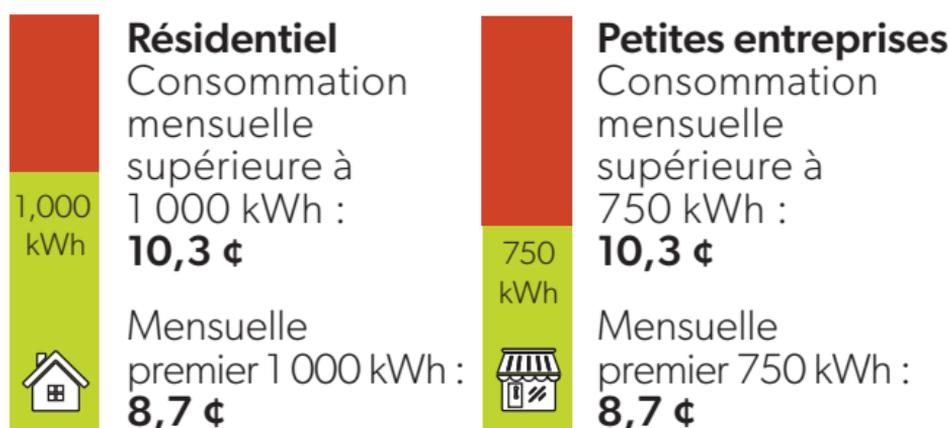
*Les tarifications par périodes et par palier  
hivernales en vigueur maintenant*

Ces prix apparaîtront sur la ligne d'électricité de votre facture et ne concernent que l'électricité que vous utilisez.

**Tarification hivernal selon l'heure de consommation**



**Tarification hivernal par palier**



Les prix ici n'incluent pas d'autres lignes sur votre facture, comme la livraison. Si vous avez un contrat avec un détaillant d'électricité, vous payez le prix convenu dans le contrat, et non le prix fixé par la CEO.

À compter du 1<sup>er</sup> novembre 2022, la remise sur l'électricité en Ontario du gouvernement de l'Ontario passera à 11.7%.

**Vous pouvez choisir votre plan de tarification.**

**Visitez : [oeb.ca/choix](http://oeb.ca/choix)**

**Nous sommes là pour vous aider :**

C: [publicinformation@oeb.ca](mailto:publicinformation@oeb.ca) W: [oeb.ca/fr](http://oeb.ca/fr)

T: 1-877-632-2727 ATS: 1-844-621-9977

*ou communiquez avec votre fournisseur de services publics.*